

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 27 mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Actifs non courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		510 797	502 387
Moins : amortissements		(348 553)	(322 313)
	6	<u>162 244</u>	<u>180 074</u>
Immobilisations corporelles		12 929 063	12 290 777
Moins : amortissements		(6 302 654)	(5 661 725)
	6	<u>6 626 409</u>	<u>6 629 052</u>
Immobilisations financières	7	64 466	63 188
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>6 853 119</u>	<u>6 872 314</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>6 853 119</u>	<u>6 872 314</u>
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		4 839 247	3 465 424
Moins : Provisions		(8 138)	(7 555)
	8	<u>4 831 109</u>	<u>3 457 869</u>
Clients et comptes rattachés		6 975 714	6 342 903
Moins : Provisions		(547 281)	(485 966)
	9	<u>6 428 433</u>	<u>5 856 937</u>
Autres actifs courants	10	2 359 031	1 918 344
Placements et autres actifs financiers		166 483	161 536
Liquidités et équivalents de liquidités	11	683 148	2 120 701
<u>Total des actifs courants</u>		<u>14 468 204</u>	<u>13 515 387</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>21 321 323</u>	<u>20 387 701</u>

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		5 561 635	5 561 635
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 367 801	1 270 289
Actions propres		(67 144)	(67 144)
Autres capitaux propres		6 353	10 850
Résultats reportés		2 072 317	2 387 785
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		10 394 002	10 616 455
		<hr/>	<hr/>
Résultat consolidé		1 841 520	1 056 402
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	12	12 235 522	11 672 857
		<hr/>	<hr/>
<u>Intérêts minoritaires</u>	13	30 413	37 210
		<hr/>	<hr/>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées		1 031 606	1 412 048
Provisions		318 028	301 028
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des passifs non courants</u>	14	1 349 634	1 713 076
		<hr/>	<hr/>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 966 476	3 971 679
Autres passifs courants	16	2 633 641	2 270 995
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	1 105 637	721 884
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des passifs courants</u>		7 705 754	6 964 558
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des passifs</u>		9 055 388	8 677 634
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		21 321 323	20 387 701

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31 Décembre</u>	
		<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	18	23 303 969	18 623 420
Autres produits d'exploitation		35 806	55 937
Production immobilisée		7 296	54 098
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>23 347 071</u>	<u>18 733 455</u>
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	8	(72 466)	(64 635)
Achats consommés	19	13 914 716	10 511 877
Charges de personnel	20	3 897 810	3 622 499
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	818 425	1 009 337
Autres charges d'exploitation	22	2 369 369	2 111 311
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>20 927 854</u>	<u>17 190 389</u>
		<hr/>	<hr/>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>2 419 217</u>	<u>1 543 066</u>
Charges financières nettes	23	(199 966)	(243 428)
Produits des placements	24	19 769	5 318
Autres gains ordinaires	25	33 423	85 835
Autres pertes ordinaires	26	(25 119)	(51 324)
		<hr/>	<hr/>
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>		<u>2 247 324</u>	<u>1 339 467</u>
Impôt sur les sociétés		(386 845)	(262 731)
Contribution sociale de solidarité		(25 753)	(16 618)
		<hr/>	<hr/>
<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>		<u>1 834 726</u>	<u>1 060 118</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	6 794	(3 716)
		<hr/>	<hr/>
<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>		<u>1 841 520</u>	<u>1 056 402</u>
Résultat par action	12	0,332	0,217

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 834 726	1 060 118
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	695 565	892 675
Dotation aux provisions	21	485 181	437 306
Reprises sur provisions	21	(362 321)	(320 644)
Amortissement Subventions d'investissement		(4 500)	(4 497)
Plus-values sur cession d'immobilisations	25	(13 316)	(74 137)
Variation des :			
Stocks	8	(1 373 823)	810 666
Créances	9	(632 811)	(338 067)
Autres actifs	7 et 10	(485 927)	(242 899)
Fournisseurs et comptes rattachés	15	(4 438)	(223 650)
Autres passifs courants	16 et 17	360 471	966 141
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		498 807	2 963 012
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		(4 947)	(101 536)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	27	(324 510)	(285 839)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	28	17 498	83 863
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'investissement		(307 012)	(201 976)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution des dividendes	28	(1 274 358)	(692 603)
Encaissements suite à l'augmentation de capital des filiales		-	50 000
Décaissements suite au rachat d'actions propres		-	(1 038)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	14	(647 557)	(565 632)
Encaissements des crédits à court terme	17	400 000	-
Remboursements des crédits à court terme		-	(400 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(1 521 915)	(1 609 273)
Variation de trésorerie		(1 335 067)	1 050 227
Trésorerie au début de l'exercice	11 et 17	2 018 215	967 988
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 et 17	683 148	2 018 215

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2021	2020		2021	2020		2021	2020
Produits d'exploitation	23 339 775	18 679 357	Coût des matières consommées	13 914 716	10 511 877			
Production immobilisée	7 296	54 098						
Production stockée	72 466	64 635						
<u>Production</u>	23 419 537	18 798 090	<u>Achats consommés</u>	13 914 716	10 511 877	<u>Marge sur coût matières</u>	9 504 821	8 286 213
Marge sur coût matières	9 504 821	8 286 213	Autres charges externes	2 170 042	1 946 473			
<u>Sous total</u>	9 504 821	8 286 213	<u>Sous total</u>	2 170 042	1 946 473	<u>Valeur ajoutée brute</u>	7 334 779	6 339 740
Valeur ajoutée brute	7 334 779	6 339 740	Impôts et taxes	199 327	164 838			
			Charges de personnel	3 897 810	3 622 499			
<u>Sous total</u>	7 334 779	6 339 740	<u>Sous total</u>	4 097 137	3 787 337	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	3 237 642	2 552 403
Excédent brut d'exploitation	3 237 642	2 552 403	Charges financières nettes	199 966	243 428			
Produits des placements	19 769	5 318	Dotations aux amortissements et aux provisions	818 425	1 009 337			
Autres gains ordinaires	33 423	85 835	Autres pertes ordinaires	25 119	51 324			
			Impôt sur les sociétés	386 845	262 731			
			Contribution sociale de solidarité	25 753	16 618			
<u>Sous total</u>	3 290 834	2 643 556	<u>Sous total</u>	1 456 108	1 583 438	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 834 726	1 060 118
						<u>Part des minoritaires</u>	6 794	(3 716)
						<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>	1 841 520	1 056 402

Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE « intérieurs »

1.1 Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « *intérieurs* » est composé de cinq sociétés spécialisées principalement dans la fabrication et/ou la commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 3 Octobre 1998 sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.561.635 divisé en 5.561.635 actions de un dinar chacune.

- La Société le Mobilier Contemporain « SMC » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989.

Elle a pour objet le commerce de meuble, luminaires, décoration, antiquité et articles de cadeaux.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « BUREAU PLUS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008.

Elle a pour objet la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tous genres de meubles et articles de décoration et en particulier siège de bureau, canapés, chaises, et tous ce qui se rapporte de près ou de loin à cette activité.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.260.000 divisé en 12.600 parts sociales de 100 dinars chacune.

La société a cédé depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite en 2019, par la cessation de son activité.

- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015.

Elle a pour objet la fabrication, l'importation, la distribution et la commercialisation en gros et en détail de meubles et accessoires.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 218.880.000 Francs CFA divisé en 21.888 actions de 10.000 Francs CFA chacune.

- La société « TALOS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017.

Elle a pour objet le commerce de détail en ligne et au magasin de tout genre de meubles, matériel informatique, consommable, matériel audiovisuel, tous accessoires et fournitures de bureau.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 450.000 divisé en 4.500 parts sociales de 100 dinars chacune.

1.2 Participations du groupe

La société le Mobilier Contemporain « SMC » est détenue à concurrence de 99,95% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « BUREAU PLUS » est détenue à concurrence de 99,99% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est détenue à concurrence de 35,36% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « TALOS » est détenue par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs et la Société le Mobilier Contemporain « SMC », respectivement à concurrence de 66,22% et 11,55%.

Note 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	99,95%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société BUREAU PLUS	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société TALOS	77,78%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société INTERIEURS COTE D'IVOIRE (*)	35,36%	Influence notable	Mise en équivalence

(*) A la clôture de l'exercice 2021, la société ne dispose pas des états financiers de cette entreprise associée.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

2.2 Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés, correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3 Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale, et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce, dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité ;
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 (Etats financiers consolidés), et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

Note 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour le coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Concessions	33%
- Fond de commerce	5%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Installations générales, Agencements et aménagements	15%
- Matériel de transport acquis par leasing	33%
- Animaux de services	20%

- Stocks

Le groupe comptabilise son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique, le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

- Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

- Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

- Emprunts et dettes assimilées

Le principal des emprunts et dettes assimilées obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Note 5 : CONTINUTE D'EXPLOITATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BUREAU PLUS, réunie le 10 Mai 2018, a décidé la vente de l'usine sise à la zone industrielle Béja Nord et a conféré au gérant Mr Hatem Ben SLIMANE, les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les formalités de la cession.

Le 5 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la société «VAGA LABORATOIRE SA» portant sur la vente du terrain objet du titre foncier n°1961 et de l'usine qui y est construite.

Le 19 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA portant sur la cession d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau.

En 2019, la société BUREAU PLUS a cédé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA une voiture de type « PARTNER ».

La cession de la totalité des immobilisations corporelles, s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société.

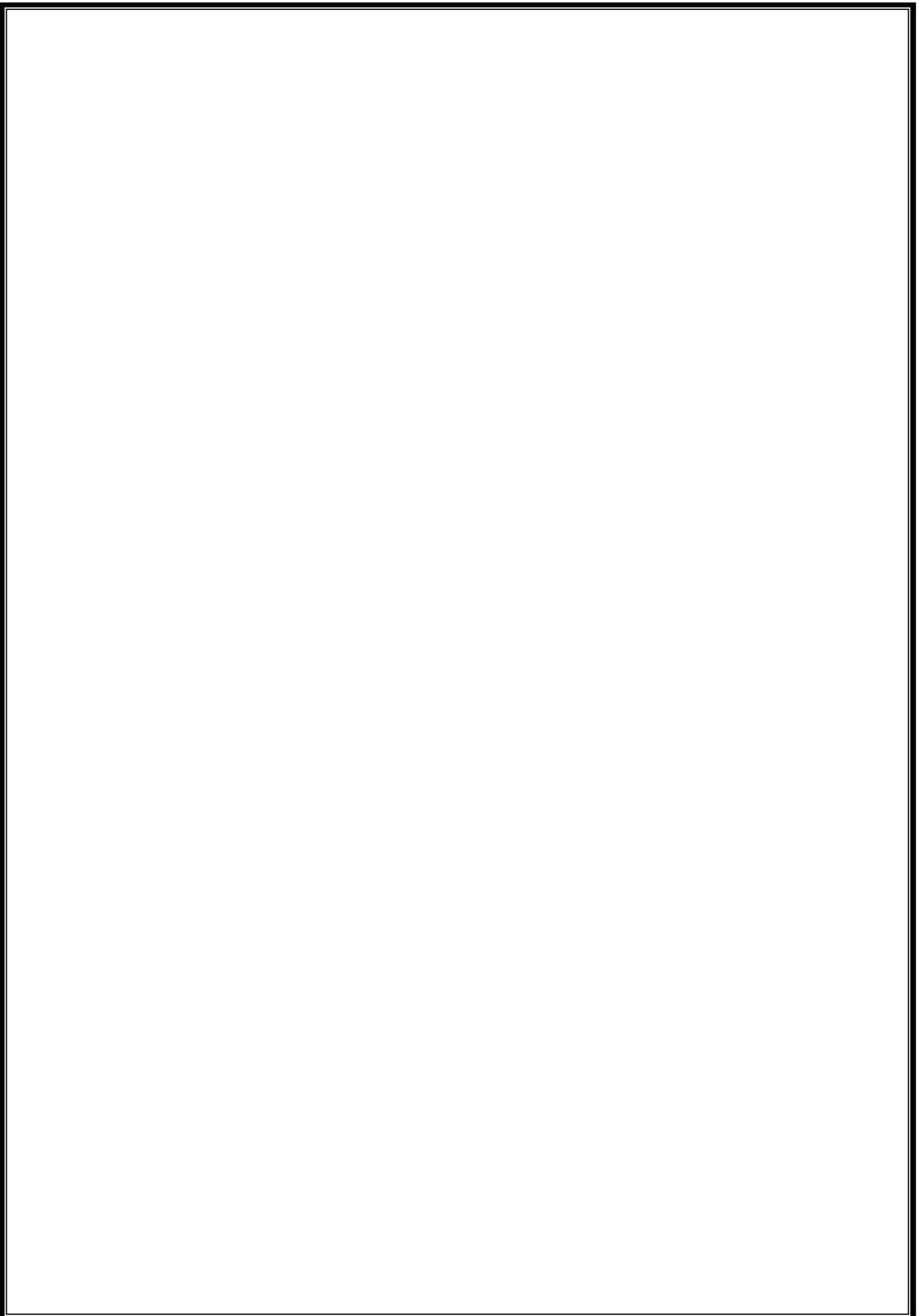
NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2021, représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (SUITE)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021

POSTES	Valeurs Brutes					Amortissements					Valeurs Nettes	
	31/12/2020	Acquisitions	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2021	31/12/2020	Dotation de l'exercice	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
LOGICIELS	256 767	-	-	-	256 767	234 656	13 556	-	-	248 212	8 555	22 111
CONCESSIONS	8 796	8 410	-	-	17 206	8 796	843	-	-	9 639	7 567	-
FOND DE COMMERCE	236 824	-	-	-	236 824	78 861	11 841	-	-	90 702	146 122	157 963
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502 387	8 410	-	-	510 797	322 313	26 240	-	-	348 553	162 244	180 074
TERRAIN	4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851	4 204 851
CONSTRUCTIONS	1 764 377	-	-	-	1 764 377	876 619	61 308	-	-	937 927	826 450	887 758
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT SUR SOL D'AUTRUI	105 045	-	-	-	105 045	29 741	4 642	-	-	34 383	70 662	75 304
AGANCEMENT ET AMENAGEMENT ET INSTALLATION GENERALE	1 200 430	136 228	1 362 318	-	2 698 976	495 498	264 799	1 381 233	-	2 141 530	557 445	686 015
MATERIEL INDUSTRIEL	316 395	25 643	-	(5 000)	337 038	281 804	13 762	-	(2 016)	293 550	43 487	34 590
INSTALLATIONS TECHNIQUES	279 019	-	-	-	279 019	278 780	131	-	-	278 911	108	239
INSTALLATION GENERALE	1 362 318	-	(1 362 318)	-	-	1 381 233	-	(1 381 233)	-	-	-	-
EQUIPEMENT DE BUREAU	287 342	9 548	-	(1 198)	295 692	215 661	34 632	-	-	250 293	45 400	71 682
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	269 699	31 973	-	-	301 672	122 763	12 080	-	-	134 843	166 829	146 936
MATERIEL DE TRANSPORT	563 585	55 430	285 133	(26 380)	877 768	545 276	21 962	285 133	(26 380)	825 991	51 777	18 309
OUTILLAGE INDUSTRIEL	86 445	3 238	-	-	89 683	64 813	5 897	-	-	70 710	18 973	21 632
MATERIEL INFORMATIQUE	325 969	22 108	-	-	348 077	287 631	24 587	-	-	312 218	35 859	38 338
ANIMAUX DE SERVICE	-	2 667	-	-	2 667	-	48	-	-	-	2 619	-
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	1 492 877	355 529	(285 133)	-	1 563 273	1 081 905	225 477	(285 133)	-	1 022 249	541 024	410 972
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	32 427	28 500	-	-	60 927	-	-	-	-	-	60 927	32 427
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 290 777	670 864	-	(32 578)	12 929 063	5 661 725	669 325	-	(28 396)	6 302 654	6 626 410	6 629 052
TOTAL GENERAL	12 793 164	679 274	-	(32 578)	13 439 860	5 984 039	695 565	-	(28 396)	6 651 207	6 788 654	6 809 126



NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2021 à 64.466 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	2021	2020
- Titres de participation, Intérieurs Côte d'Ivoire (*)	380 350	380 350
- Prêts au personnel	62 087	68 874
- Dépôts et cautionnements	13 032	13 032
<u>Total brut</u>	455 469	462 256
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"	(380 350)	(380 350)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	(10 653)	(18 718)
<u>Total net</u>	64 466	63 188

(*) La SAM ne dispose pas des états financiers de cette société, au titre de l'exercice 2021.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition et a été provisionnée en totalité.

NOTE 8 - STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2021 à 4.831.109 DT, contre 3.457.869 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	2021	2020
- Matières premières	93 630	197 468
- Matières consommables	45 278	38 177
- Emballages	7 233	9 021
- Produits intermédiaires	3 512 461	2 108 268
- Marchandises	108 263	108 913
- Stocks en transit	436 809	440 470
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	4 203 674	2 902 317
- Produits finis	635 573	563 107
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	635 573	563 107
- Provisions pour dépréciation des stocks	(8 138)	(7 555)
<u>Total net</u>	4 831 109	3 457 869

NOTE 9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2021 un solde net de 6.428.433 DT contre 5.856.937 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Clients ordinaires	4 953 375	5 349 153
- Clients, effets à recevoir	198 705	192 666
- Clients douteux	145 661	147 298
- Clients, retenues de garantie	12 900	13 940
- Clients, chèques impayés	64 140	57 266
- Clients, factures à établir	1 600 933	582 580
<u>Total brut</u>	<u>6 975 714</u>	<u>6 342 903</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(547 281)	(485 966)
<u>Total net</u>	<u>6 428 433</u>	<u>5 856 937</u>

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2021 un montant net de 2.359.031 DT contre 1.918.344 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Fournisseurs débiteurs	258 725	85 401
- Personnel, avances et prêts	118 747	130 032
- Etat, impôts et taxes	1 970 136	1 698 876
- Charges constatées d'avance	85 889	40 522
- Produits à recevoir	10 701	5 557
- Débiteurs divers	15 862	6 958
<u>Total brut</u>	<u>2 460 060</u>	<u>1 967 346</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	(101 029)	(49 002)
<u>Total net</u>	<u>2 359 031</u>	<u>1 918 344</u>

(A) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

					31 Décembre	31 Décembre
					<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Etat, TVA déductible					867 430	600 925
- Etat, report d'IS					946 901	942 146
- Etat, redressement fiscal			(B)		155 805	155 805
<u>Total</u>					<u>1 970 136</u>	<u>1 698 876</u>

(B) La société "SAM" a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1^{er} Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de 13.519 DT à 39.114 DT, l'ajustement du report de TVA en le portant de 30.077 DT à 2.282 DT et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de 154.651 DT dont 36.231 DT de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

NOTE 11 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2021 un solde de 683.148 DT contre 2.120.701 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Banques	653 338	1 882 829
- Chèques à encaisser	10 218	6 743
- Encaissements par cartes bancaires	-	21 785
- Caisse	19 592	1 133
- Régies d'avance et accreditifs	-	208 211
<u>Total</u>	<u>683 148</u>	<u>2 120 701</u>

11.1 - Banques

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- AMEN BANK (1)	359	3 761
- UNION INTERNAT. BANK	1 166	26 002
- BIAT LA MARSА (1)	144 456	191 063
- BIAT LA MARSА (3)	232 857	279 656
- BIAT LA MARSА (2)	75 868	-
- ATTJARI BANK (1)	90 626	999 147
- ATTJARI BANK (2)	9 621	15 316
- ATTJARI BANK (3)	17 203	4 202
- BANQUE DE L'HABITAT	9 446	1 394
- BIAT (COMPTE INDISPONIBLE)	-	150 000
- BANQUE ZITOUNA	27 295	45 085
- BTS	14 545	29 036
- WIFAK BANK	29 893	138 148
- BMCE	3	19
<u>Total</u>	<u>653 338</u>	<u>1 882 829</u>

NOTE 12 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre	31 Décembre
		2021	2020
- Capital social		5 561 635	5 561 635
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		556 163	463 469
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		11 638	6 820
- Actions propres		(67 144)	(67 144)
- Subventions d'investissement		6 353	10 850
- Résultats reportés		2 072 317	2 387 785
<u>Totaux des capitaux propres avant résultat</u>		10 394 002	10 616 455
- Résultat net revenant à la société consolidante	(1)	1 841 520	1 056 402
<u>Totaux des capitaux propres avant affectation</u>	(B)	12 235 522	11 672 857
- Nombre d'actions	(2)	5 540 689	4 863 738
- Résultat par action	(1)/(2)	0,332	0,217

(A) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(B) Le tableau de mouvements des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Note 12 : Les capitaux propres (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	4 634 696	1 453 040	463 469	15 347	800 000	4 213	(66 106)	2 178 791	1 814 450	11 297 900
Affectation du résultat de 2019, AGO du 25 juin 2020								1 814 450	(1 814 450)	-
Distribution de dividendes, AGO du 25 juin 2020						2 607		(695 204)		(692 597)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 juin 2020	926 939							(926 939)		-
Rachat d'actions propres							(1 038)			(1 038)
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Effet de variation du pourcentage d'intérêt								16 687		16 687
Résultat de l'exercice 2020									1 056 402	1 056 402
Solde au 31 Décembre 2020	5 561 635	1 453 040	463 469	10 850	800 000	6 820	(67 144)	2 387 785	1 056 402	11 672 857
Affectation du résultat de 2020, AGO du 18 juin 2021			92 694					963 708	(1 056 402)	-
Distribution de dividendes, AGO du 18 juin 2021						4 818		(1 279 176)		(1 274 358)
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Résultat de l'exercice 2021									1 841 520	1 841 520
Solde au 31 Décembre 2021	5 561 635	1 453 040	556 163	6 353	800 000	11 638	(67 144)	2 072 317	1 841 520	12 235 522

NOTE 13 – INTERETS MINORITAIRES

L'analyse de cette rubrique se présente ainsi :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " SMC "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société "	(21)	(25)
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " SMC " (A)	204	7
- Participation des minoritaires dans le capital de " BUREAU PLUS "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de " BUREAU	10	7
- Part des minoritaires dans le résultat de " BUREAU PLUS " (A)	3	3
- Participation des minoritaires dans le capital de la société TALOS "	100 000	100 000
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société "	(62 982)	(66 688)
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " TALOS " (A)	(7 001)	3 706
<u>Total</u>	<u>30 413</u>	<u>37 210</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires Σ (A)	<u>(6 794)</u>	<u>3 716</u>

NOTE 14 - PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 1.349.634 DT, contre 1.713.076 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Provision pour risques et charges (A)	318 028	301 028
- Emprunts et dettes assimilées (B)	1 031 606	1 412 048
<u>Total</u>	<u>1 349 634</u>	<u>1 713 076</u>

(A) Cette provision est constituée pour couvrir entre autres, le risque lié aux contrôles fiscaux au titre de la période allant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005 (voir note 10) et la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

(B) Le tableau des emprunts et dettes assimilées est présenté ci après :

Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 1.031.606. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts et dettes assimilées se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2020		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2021	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES					-				
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	1 012 913	411 032	-	(402 371)	(378 302)	610 542	435 101
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
HANNIBAL LEASE	36 725	Mensuellement (2017-2022)	6 578	6 573	-	(6 577)	(6 573)	1	6 577
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	36 163	36 688	-	(36 163)	(36 688)	-	36 163
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	15 098	10 845	-	(11 933)	(10 845)	3 165	11 933
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	15 879	11 394	-	(12 548)	(11 394)	3 331	12 548
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	8 592	7 946	-	(7 846)	(7 946)	746	7 846
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	22 334	11 547	-	(12 902)	(11 547)	9 432	12 902
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	16 213	8 518	-	(9 400)	(8 518)	6 813	9 400
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	61 581	31 086	-	(33 986)	(31 086)	27 595	33 986
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	28 310	12 303	-	(13 490)	(12 303)	14 820	13 490
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	25 203	8 408	-	(9 303)	(8 408)	15 900	9 303
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	54 690	16 124	-	(17 967)	(16 124)	36 723	17 967
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	34 254	9 734	-	(10 857)	(9 734)	23 397	10 857
HANNIBAL LEASE	72 201	Mensuellement (2019-2023)	27 908	11 647	-	(13 150)	(11 647)	14 758	13 150
HANNIBAL LEASE	59 052	Mensuellement (2019-2024)	22 291	9 601	-	(10 589)	(9 601)	11 702	10 589
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	24 041	6 252	-	(7 178)	(6 252)	16 863	7 178
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	-	-	167 343	(24 494)	(30 349)	112 500	24 494
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	-	-	62 903	(8 705)	(14 259)	39 939	8 705
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	-	-	80 792	(10 225)	(16 262)	54 305	10 225
HANNIBAL LEASE	44 491	Mensuellement (2021-2026)	-	-	44 491	(5 698)	(9 719)	29 074	5 698
Total			1 412 048	609 698	355 529	(665 382)	(647 557)	1 031 606	698 112

NOTE 15 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2021 à 3.966.476 DT, contre 3.971.679 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Fournisseurs d'exploitation	1 023 156	1 129 775
- Fournisseurs étrangers	689 565	1 029 549
- Fournisseurs, effets à payer	1 961 866	1 768 466
- Fournisseurs, factures non parvenues	262 252	13 487
- Fournisseurs d'immobilisations	21 833	26 513
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	7 804	3 889
<u>Total</u>	<u>3 966 476</u>	<u>3 971 679</u>

NOTE 16 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2021 un montant de 2.633.641 DT contre 2.270.995 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Clients, avances et acomptes	1 296 994	583 735
- Personnel, rémunérations dues	-	19
- Crédoiteurs divers	9 130	7 877
- Etat, divers impôts et taxes	163 838	341 091
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	23 744	16 618
- CNSS	250 013	240 975
- Charges à payer	197 062	127 031
- Produits constatés d'avance	689 358	948 580
- Compte d'attente	3 502	5 069
<u>Total</u>	<u>2 633 641</u>	<u>2 270 995</u>

NOTE 17 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2021 un montant de 1.105.637 DT contre 721.884 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

		31 Décembre	31 Décembre
		<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts	(voir note 14)	435 101	411 032
- Échéances à moins d'un an sur dettes envers les sociétés de leasing	(voir note 14)	263 011	198 666
- Crédit à court terme		400 000	-
- Intérêts courus		7 525	9 700
- Banques		-	102 486
<u>Total</u>		1 105 637	721 884

NOTE 18 – REVENUS

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 23.303.969 DT contre 18.623.420 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>
- Ventes locales	16 463 699	13 908 474
- Ventes en suspension de taxes sur chiffre d'affaires	3 530 839	3 181 376
- Ventes à l'exportation	3 288 389	1 515 649
- Prestations de services	21 042	17 921
<u>Total</u>	<u>23 303 969</u>	<u>18 623 420</u>

NOTE 19 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 13.914.716 DT contre 10.511.877 à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>
- Produits chimique	61 108	54 956
- Verrerie et Marbrerie	216 113	167 059
- Quincaillerie	846 394	542 454
- Tissu, Mousse et Cuir	419 421	362 878
- Bois et dérivée	3 251 064	2 435 543
- Produits semi-finis	1 676 245	1 046 248
- Accessoires bureaux	351 911	144 115
- Accessoires chaises	3 829 895	2 249 792
- Autres achats de marchandises	1 906 614	1 206 335
- Frais d'approche	1 812 427	842 114
- Emballages	115 030	84 905
- Sous-traitance	313 362	126 069
- Fournitures de bureau	70 794	51 092
- Carburant	219 353	182 736
- Électricité	82 420	86 088
- Autres achats d'approvisionnements	43 922	54 192
- Variation des stocks de matières premières	(1 301 357)	875 301
<u>Total</u>	<u>13 914 716</u>	<u>10 511 877</u>

NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 3.897.810 DT, contre 3.622.499 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Salaires et compléments de salaires	3 321 702	3 071 493
- Charges connexes aux salaires	576 108	551 006
<u>Total</u>	<u>3 897 810</u>	<u>3 622 499</u>

NOTE 21 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	695 565	880 540
- Dotation aux résorptions	-	12 135
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	8 138	7 555
- Dotation aux provisions pour créances douteuses	392 215	311 838
- Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	56 328	19 289
- Dotation aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	9 624
- Dotation aux provisions pour risques et charges	28 500	89 000
- Reprise sur provision pour dépréciation de stocks	(7 555)	-
- Reprise sur provision pour créances douteuses	(330 900)	(263 895)
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	(4 301)	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des prêts au personnel	(8 065)	-
- Reprise sur provision pour risques et charges	(11 500)	(56 749)
<u>Total</u>	<u>818 425</u>	<u>1 009 337</u>

NOTE 22 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 2.369.369 DT, contre 2.111.311 DT en 2020. Le détail se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Locations	297 652	290 549
- Entretien et réparation	228 492	199 637
- Primes d'assurances	149 345	157 159
- Personnel extérieur à l'entreprise	712 583	599 309
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	153 773	151 593
- Transports	35 545	18 451
- Voyages et déplacements	173 562	99 297
- Réceptions	18 487	14 017
- Publicité, Publication et Relations publiques	248 635	229 192
- Frais postaux et frais de télécommunication	51 371	58 820
- Services bancaires et assimilés	59 962	44 843
- Jetons de présence	10 000	10 000
- Impôts et taxes	199 327	164 838
- Autres	30 635	73 606
<u>Total</u>	<u>2 369 369</u>	<u>2 111 311</u>

NOTE 23 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 199.966 DT, contre 243.428 DT en 2020. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Intérêts sur crédits bancaires	105 466	132 974
- Intérêts sur crédits à court terme	17 240	15 886
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	56 646	62 053
- Intérêts créditeurs	(13 706)	(6 978)
- Pénalités	2 680	28 244
- Pertes de change	46 091	44 919
- Gains de change	(16 451)	(37 376)
- Autres	2 000	3 706
<u>Total</u>	<u>199 966</u>	<u>243 428</u>

NOTE 24 – PRODUITS DE PLACEMENTS

La rubrique « Produits de placements » s'élève au 31 Décembre 2021 à 19.769 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Revenus des placements monétaires	19 769	5 318
<u>Total</u>	<u>19 769</u>	<u>5 318</u>

NOTE 25 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

La rubrique « autres gains ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2021 à 33.423 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles	13 316	74 137
- Apurement comptes créditeurs	20 107	11 698
<u>Total</u>	<u>33 423</u>	<u>85 835</u>

NOTE 26 – AUTRES PERTES ORDINAIRES

La rubrique « autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2021 à 25.119 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Pertes sur créances irrécouvrables	21 516	46 396
- Apurement comptes débiteurs	3 603	4 928
<u>Total</u>	<u>25 119</u>	<u>51 324</u>

NOTE 27 – DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	8 410	6 022
- Investissements en immobilisations corporelles (*)	315 335	291 847
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	26 513	14 483
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(21 833)	(26 513)
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en début de période	3 889	3 889
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en fin de période	(7 804)	(3 889)
<u>Total</u>	<u>324 510</u>	<u>285 839</u>

(*) Compte non tenu des additions en immobilisations à statut juridique particulier.

NOTE 28 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	4 182	9 726
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	13 316	74 137
	<u>17 498</u>	<u>83 863</u>

NOTE 29 – DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Ces sommes se détaillent comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(1 274 358)	(692 597)
- Part des minoritaires dans les dividendes distribués par les filiales	-	(6)
	<u>(1 274 358)</u>	<u>(692 603)</u>

NOTE 30 – LES PARTIES LIEES

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 702.180 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 967.270.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 9.878.132 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.245.212.

Répartition des charges communes

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 426.389.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 123.125.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs une quote-part des charges communes pour un montant de D : 332.082.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 169.732.

• Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 11.519.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 805.183.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 49.857 Euro soit D : 164.067.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 382.034.

SOCIETE TALOS

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 132.782 TTC.

Le compte client "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 129.059.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 52.296 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 20.268.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 12.443 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.279.

Répartition des charges communes

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 16.517.

Le compte courant associé "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 8.405.

Location

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté au titre de l'exercice, s'est élevé à D : 17.646.

Cession d'une voiture

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a cédé à la société TALOS une voiture de marque "CITROËN" au prix de D : 15.000. Cette voiture a été acquise en 2015 pour un montant de D : 28.761 et elle est totalement amortie lors de la vente.

Avances en comptes courants

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à partir du 2 Janvier 2021.

Les intérêts décomptés à ce titre en 2021, ont été de D : 48.000.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Suite à la démission de Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJALI de ses fonctions de Présidente du Conseil, le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le montant brut des rémunérations servies jusqu'au mois de mai 2021 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 75.156.

Le Conseil d'Administration réuni le 18 Avril 2022 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2021, pour un montant brut de D : 90.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

Le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021, constate la démission de Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJALI de ses fonctions de Présidente du Conseil d'Administration.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération. Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain a refacturé une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Suite à la démission de Mr Hatem BEN SLIMANE de ses fonctions de Directeur Général, le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à 65.653 DT dont un montant de 25.954 DT a été refacturé à la société, et ce au titre de la période allant du 1er janvier au 31 mai 2021.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, à partir du 1er juin 2021 et constaté en charges s'est élevé à D : 62.178.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2021 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 127.607 dont D : 25.271 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Note 31 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	3 940 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abandon de créances	-						
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	490 695	ATTIJARI BANK					
Engagement par signature Caution	53 122	ATTIJARI BANK					
	116 139	BIAT					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	659 956						

Le groupe "Intérieurs" ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 21.321.323, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 1.841.520 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 683.148.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphe d'observations

- 1- Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société depuis 2019.
- 2- La société « SAM » a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017. Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.
En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.
En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation.
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clé d'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale du groupe.

Tunis, le 20 Avril 2022

FINOR

Karim DEROUICHE